

Le mot du Maire

Les projets et travaux communaux avancent comme prévus, en fonction de l'intérêt collectif et des finances mobilisables, grâce à l'action et la volonté de toute l'équipe municipale.

A mi-mandat j'ai jugé utile de faire le point sur les travaux et les projets:

Les travaux:

La traverse: le résultat final, en juin 2005, une fois l'éclairage public complètement réhabilité, devrait donner satisfaction. Les expériences d'autres villes ou villages nous confortent dans nos choix. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont facilité le bon déroulement de la première partie de ce chantier. Dès l'arrêt provisoire des travaux une zone 30 sera instituée dans la Grande Rue. Cette zone délimitera un espace dans un esprit communautaire, avec interdiction de stationner mais possibilité de s'arrêter, qui sera pris en compte par tous les utilisateurs. Ceci impliquera un comportement civique de tous...et parfois de la répression.

Au Syndicat d'Initiative: les travaux sont terminés.

La Toiture du Val d'Oule est refaite.

Pour le Zonage d'assainissement: les sondages sont programmés pour septembre.

En ce qui concerne le Pont du Clareau (« Benoit »): les délais sont respectés : le Bureau d'Etudes d'Ouvrages d'Art rendra l'Avant Projet Sommaire en septembre avec le coût de la réfection. Une demande de subvention exceptionnelle sera déposée et défendue.

Les projets:

Dans le travail d'une équipe municipale il y a ce qui se voit (ce sont les travaux principalement) et ce qui se prépare, parfois longtemps à l'avance. Tout ce travail s'effectue, au début, souvent dans la discrétion pour ne pas compromettre le résultat. De nombreuses rencontres, réunions, négociations se déroulent avec des particuliers, des professionnels, des élus, des techniciens, des représentants des administrations...des dossiers sont ensuite montés, des études réalisées (condition préalable et obligatoire pour l'obtention de subventions). Il faut aussi tenir compte des nouveaux règlements et des nouvelles lois, souvent très contraignants, satisfaire aux nombreux contrôles (Préfet avec le contrôle de légalité, Trésor Public qui paie les factures de la commune, administrations ...). Le nouveau code des marchés publics encadre de près notre action mais c'est aussi pour l'administré une garantie.

Urbanisme: Une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU, anciennement POS) est toujours envisagée mais elle dépend du zonage d'assainissement. Le Droit de Préemption urbain permet à la commune d'être informée de toutes les transactions dans la zone définie et donc d'étudier l'intérêt qu'il y aurait à préempter. C'est dans ce cadre que je visite des maisons à la vente avec des techniciens et des experts (une commune doit obéir à des contraintes) et que nous surveillons les terrains disponibles et constructibles. L'activité du bâtiment semble repartir avec 4 nouvelles villas, 2 hangars d'élevage et 43 déclarations de travaux déposées en mairie en 2003. Des projets pour un plan de stationnement sont à l'étude. Le jardin du Fort devrait être acquis, après l'accomplissement de formalités administratives compliquées, et réhabilité... L'assainissement sera poursuivi en périphérie dès que l'étude du zonage permettra d'établir les priorités...

Activités: Des projets visant à conforter des activités existantes ou à créer de nouvelles activités sont étudiés. Certains devraient combler des besoins prochainement. L'activité touristique est très importante pour le village et son bassin de vie. L'étalement de la saison commence à se réaliser. La mise en place d'échelles à poissons à la fin de l'été devrait y contribuer. D'autres réflexions sont en cours (campings cars, mobil homes...). La piscine municipale devrait être réhabilitée. Des études seront lancées en septembre. Le Plan d'eau du Pas des Ondes, qui connaît un déficit, sera l'objet d'études de développement. Les personnes âgées sont au cœur de nos préoccupations et des solutions recherchées et discutées. L'avenir est envisagé, par exemple avec la pose de fourreaux (en attente) pour la fibre optique.

Merci à ceux qui agissent dans l'intérêt de tous et qui nous encouragent à nous dévouer pour notre village.

Bonnes vacances à celles et ceux qui en prendront. Bon été à tous.

Roger BESSON